



ANIMATEUR/TRICE – ALSH LES ADRETS

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre : Direction enfance jeunesse et parentalité– Réf. 038250910000958
Référentiel CNFPT : C2C-06
Date de diffusion : 10/09/2025
Nombre de poste : 1

Poste à pourvoir : Dès que possible
Date limite de candidature : 10/10/2025

Date prévisionnelle de l'entretien : 30/10/2025

Type d'emploi : Titulaire ou Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement : Permanent

Cadre d'emplois : Des adjoints d'animation territoriaux – Catégorie C

Lieu de travail : ALSH Les ADRETS – Le village – 38190 LES ADRETS

Temps de travail : Temps complet annualisé

Environnement de travail : Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.
La direction enfance jeunesse et parentalité de la communauté de communes gère 19 multi accueils et un jardin d'enfants, 9 RPE et 5 LAEP, 5 ALSH 3-13 ans et un accueil jeunes 11-17 ans.

L'accueil de loisirs des Adrets est situé à 700 m d'altitude environ dans un cadre verdoyant propice aux activités de loisirs, aux randonnées, piques niques... Sa capacité est de 50 enfants âgés de 3 à 13 ans, et il fonctionne les mercredis et en période de vacances scolaires (fermeture 2 semaines en aout et 2 semaines à Noel) de 8h à 18h.

Il compte une équipe permanente de 4 agents + 1 apprenti : 1 responsable, 1 responsable adjoint, 3 animateurs (dont 1 apprenti), complétée par une équipe d'animateurs occasionnels.

Des navettes gratuites permettent aux enfants de se rendre sur les sites.

En juillet, il fonctionne sur le site de Theys.

L'accueil de loisirs dispose de beaux locaux communaux, de la grande cour de l'école. Il est à proximité de grands espaces en pleine nature.

Des réunions pédagogiques sont organisées entre les différents accueils de loisirs intercommunaux du Grésivaudan pour les animateurs permanents, les responsables adjoints...

L'équipe permanente organise chaque année une journée d'échanges, de rencontres et d'apports pédagogiques pour tous les animateurs des ALSH intercommunaux du Grésivaudan. De nombreuses activités inter-centres /formations sont organisées tout au long de l'année.

Descriptif du poste : Sous la responsabilité directe du responsable de l'accueil de loisirs des Adrets, vous serez chargé/e de l'accueil et des activités d'animation et de loisirs des enfants âgés de 3 à 13 ans.

Missions :

- Accueillir, encadrer et garantir la sécurité des enfants

- Accueillir les parents et assurer les transmissions
- Concevoir, proposer et mettre en œuvre des activités d'animation et de loisirs, dans le cadre du projet pédagogique de l'équipement
- Adapter les activités aux différents publics (groupes d'âges) et coordonner les temps d'animation
- Accompagner les stagiaires
- Participer à l'aménagement et au maintien de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des espaces d'activités
- Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable du centre
- Assurer des missions de fonctionnement et piloter des projets d'animation (dont certains en inter centres)

Planning :

Annualisé
Travail quelques samedis et en soirée pour les réunions

Spécificité(s) du poste :

Horaires variables en fonction de l'activité, travail quelques samedis.
 Déplacements occasionnels dans le cadre des activités, réunions, courses, etc ...

Profil demandé

- **BAFA ou équivalence (CAP petite enfance...)**
- **Expérience exigée en centre de loisirs 3-13 ans en tant qu'animateur/trice**
- Connaissances pédagogiques liées au public (activités d'éveil, activités sportives...)
- Connaissances de l'environnement de l'enfant 3-13 ans (besoins...)
- Rigueur, sens des responsabilités, dynamisme, force de proposition
- Travail en équipe et en transversalité

Permis et/ou habilitation(s)

Permis B

Rémunération

Salaire **minimum** par mois de **1801.73 € brut** (échelon 1) + **370 € brut prime fonction + prime complémentaire** équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération

Avantages

- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).

Sous conditions : Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS

Procédure

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Pour les fonctionnaires, merci de joindre votre dernier arrêté.

Règle statutaire

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2° du CGFP).

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.